**[Reference 21](http://www.assudis.be/fr/ref21)**

**Contrat annuel assistance et annulation de voyage pour des voyages avec un séjour de maximum 90 jours consécutifs à l'étranger.**

### Pourquoi ?

Pouvoir compter sur une assistance complète en cas de problème est rassurant, lors des déplacements de tous les jours ou lorsqu’on part en voyage, pour une destination lointaine ou non, au soleil, au ski....

### De quoi s’agit-il ?

La formule annuelle Assistance et annulation de voyage *Reference 21* est une formule de base qu’on peut élargir avec l’assistance au véhicule et une assurance bagages. La formule famille prévoit également une couverture des petits-enfants lorsqu’ils accompagnent leurs grands-parents assurés.

Plus d’info : https://assudis.be/fr/ref21

[**Excellence 21**](http://www.assudis.be/fr/exl21)

**Contrat annuel assistance et annulation de voyage pour des voyages avec un séjour de maximum 6 mois (ou jusque 12 mois en option) consécutifs à l'étranger.**

### Pourquoi ?

Pouvoir compter sur une assistance complète en cas de problème est rassurant, lors des déplacements de tous les jours ou lorsqu’on part en voyage, pour une destination lointaine ou non, au soleil, au ski....

### De quoi s’agit-il ?

La formule annuelle Assistance et annulation de voyage *Excellence* est une formule d’assistance étendue qu’on peut élargir avec l’assistance au véhicule et une assurance bagages. Cette formule prévoit également une couverture des petits-enfants lorsqu’ils accompagnent leurs grands-parents assurés.

Plus d’info : https://assudis.be/fr/exl21

[**Global Trip 21**](http://www.assudis.be/fr/mtaglob21)

**Contrat temporaire d'assistance et annulation de voyage**

### Pourquoi ?

Beaucoup attendent les vacances avec impatience pour pouvoir enfin se détendre sans souci. Une large assurance voyage et assistance peut y contribuer.

### De quoi s’agit-il ?

L’assurance *Global Trip 21* est limitée dans le temps. La formule comprend de larges couvertures et garantit une large assistance au voyageur et à son véhicule en voyage.

Plus d’info : https://assudis.be/fr/mtaglob21

[**Tempo 21**](http://www.assudis.be/fr/temp21)

**Contrat temporaire pour l'assistance voyage.**

### Pourquoi ?

Partir en voyage doit être le summum de la détente. Une assistance voyage offre précisément ce petit soupçon de tranquillité d’esprit en plus.

### De quoi s’agit-il ?

La Formule temporaire *Tempo 21* est limitée dans le temps. Elle garantit une assistance au voyageur et à son véhicule en voyage.

Plus d’info : https://assudis.be/fr/temp21

[**Annulo 21**](http://www.assudis.be/fr/mtacany21)

**Annulation de voyage jusque 2.500 EUR (formule annuelle) ou 10.000 EUR (formule temporaire)**

### Pourquoi ?

Quelqu’un qui voit son voyage annulé suite à une maladie, un décès, un accident ou un autre imprévu, souhaite être remboursé de ses frais.

### De quoi s’agit-il ?

L’assurance annulation de voyage rembourse les frais en cas d’annulation ou d’interruption d’un voyage.

Plus d’info : https://assudis.be/fr/mtacany21

[**Auto Assist 22**](http://www.assudis.be/fr/mtaauto22)

**Contrat annuel pour 7 types de véhicules atypiques.**

### Pourquoi ?

Pour l’assistance des véhicules qui *"ne rentrent pas dans les cases"* à cause de leurs spécificités ou de leur usage.

### De quoi s’agit-il ?

Le contrat *Auto Assist 22* est une assistance annuelle, uniquement pour les véhicules seuls de max 3,5 tonnes.
Avec, pour certains types de véhicules, la garantie d’un véhicule de remplacement en cas de panne ou accident.
Avec, pour certains types, un véhicule de remplacement de même catégorie.

Sept types de véhicules peuvent être couverts par ce contrat:

* Les voitures particulières (grande voiture, minibus, voiture familiale), avec véhicule de remplacement de même catégorie;
* Les véhicules professionnels (camionnettes...), avec véhicule de remplacement de même catégorie;
* Les taxis (pas de véhicule de remplacement);
* Les ambulances (pas de véhicule de remplacement);
* Les véhicules de location avec ou sans véhicule de remplacement de cat. B;
* Les véhicules de fonction (ou "de société"), avec ou sans véhicule de remplacement de cat. B;
* Les Plaques Z et V (pas de véhicule de remplacement)

Plus d’info : https://assudis.be/fr/mtaauto22

##### [Schengen 21](http://www.assudis.be/fr/mtaschen21)

**Contrat temporaire pour des étrangers qui voyagent dans l'espace Schengen ou dans l'U.E.**

### Pourquoi ?

Tout non-Européen séjournant durant une courte période dans l’espace Schengen a tout intérêt à pouvoir bénéficier d’une aide en cas de problème. Il a aussi l’obligation de souscrire une assurance assistance pour un minimum de 30.000 EUR pour l’obtention de son visa.

### De quoi s’agit-il ?

La formule d’assistance *Schengen 21* garantit une assistance optimale en cas de problème médical.

Plus d’info : https://assudis.be/fr/mtaschen21

##### [Au Pair 21](http://www.assudis.be/fr/pair21)

**Assistance pour les jeunes Au Pair**

### Pourquoi ?

Une expérience comme jeune au pair peut être particulièrement agréable et enrichissante. Du moins si le jeune au pair bénéficie aussi d’une protection optimale en cas de problèmes médicaux.

### De quoi s’agit-il ?

La formule Au Pair Assistance garantira une protection optimale au jeune au pair, quel que soit le problème médical.

Plus d’info : https://assudis.be/fr/pair21

##### [Total Business 22](http://www.assudis.be/fr/mtabiz22)

**Assistance pour les voyages professionnels**

### Pourquoi ?

Une mission professionnelle à l’étranger se passe mieux lorsque le voyageur peut se consacrer à sa mission à 100 %. Une bonne assistance voyage lui évite beaucoup de tracas en cas d’imprévu.

### De quoi s’agit-il ?

Le contrat Total Business 22 garantit aux voyageurs professionnels des garanties d’assurances importantes et une large assistance, adaptées à des missions professionnelles. Le voyageur est bien assuré et son employeur réduit au maximum les risques liés au voyage.

Plus d’info : https://assudis.be/fr/mtabiz22

##### [Abo 22](http://www.assudis.be/fr/mtaabo22)

**Contrat abonnement pour les entreprises, avec tous les voyages à déclarer à l'avance**

### Pourquoi ?

Les collaborateurs appelés à se rendre régulièrement à l’étranger pour de courtes missions attendent une bonne protection de leur employeur.

### De quoi s’agit-il?

Le contrat *Abo 22* (police abonnement pour les entreprises) garantit une assistance aux travailleurs lors de missions temporaires à l’étranger. L’employeur paie une prime annuelle.
Mais ATTENTION:

* Garantie frais médicaux : 25.000 EUR par assuré et par voyage.
* Tous les déplacements doivent être déclarés à l’avance.
* Seule l’assistance voyage est couverte : pas d’assurance annulation ni de bagages

Plus d’info : https://assudis.be/fr/mtaabo22

##### [Motorhome 21](http://www.assudis.be/fr/mtacamp21)

**Assistance panne et accident pour les motorhomes de plus de 3,5 tonnes**

### Pourquoi ?

Voyager en motorhome est, pour beaucoup, la sensation ultime en matière de voyages. Mais pas en cas de problème. Car outre le voyage, le séjour tombera aussi à l’eau dans ce cas. Une formule d’assistance spécifique est dès lors recommandée.

### De quoi s’agit-il ?

La formule Motorhome 21 a été développée pour résoudre les problèmes pouvant survenir spécifiquement pendant un voyage en motorhome de plus de 3,5 tonnes (les autres peuvent être assurés dans les contrats Reference 21 ou Excellence 21).

Plus d’info : https://assudis.be/fr/mtacamp21

##### [Truck 21](http://www.assudis.be/fr/truck21)

**Assistance panne et/ou accident pour les camions**

### Pourquoi ?

Gérer une flotte de poids lourds prend du temps. Faire appel à des spécialistes pour la gestion des pannes et des accidents peut faire gagner un temps précieux, aussi bien pour l’administration que pour l’acheminement des cargaisons. Et ce spécialiste parle tant la langue de votre chauffeur que la langue du lieu de l’immobilisation.

### De quoi s’agit-il ?

Le contrat Truck Assistance 21 garantit une aide rapide et efficace en cas d’accident et/ou de panne. Des spécialistes s’occupent de faire repartir votre véhicule au plus vite pour pouvoir assurer ses livraisons. Le chauffeur est également pris en charge si les réparations devaient durer, ou en cas de problème médical.

Plus d’info : https://assudis.be/fr/truck21

##### [Autocar 22](http://www.assudis.be/fr/taiacar22)

**Assistance panne et/ou accident pour les autocars**

### Pourquoi ?

Dépanner ou reporquer un autocar n’est pas une mince affaire, surtout lorsqu’il faut, en plus, gérer les passagers. Faire appel à un spécialiste pour la gestion des pannes et des accidents peut faire gagner un temps précieux, aussi bien pour le côté pratique que pour l’acheminement des passagers à destination. Et ce spécialiste parle tant la langue de votre chauffeur que la langue du lieu de l’immobilisation.

### De quoi s’agit-il ?

Le contrat *Autocar 22* garantit une aide rapide et efficace en cas d’accident et/ou de panne. Des spécialistes s’occupent de faire repartir votre véhicule et/ou acheminer vos passagers au plus vite. Le chauffeur est également pris en charge si les réparations devaient durer, ou en cas de problème médical.

Plus d’info : https://assudis.be/fr/taiacar22